

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 07 avril 2025

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

Date de convocation

28/03/2025

Objet de la délibération

AFFECTATION  
DES RÉSULTATS  
2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 18 heures 00, le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme Annette CLAUSSE PAQUAUX Mme Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme Cindy GARCIA

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON, Mme Khadija STRIM

L'affectation en ressources d'investissement et plus précisément en réserves des résultats excédentaires dégagés par la section de fonctionnement n'intervient qu'au cours de l'exercice suivant après l'arrêté des écritures du compte administratif.

Madame Nadège NAZE, Présidente du Comité de la Caisse des Ecoles :

1° Expose aux membres du Conseil que le compte administratif de l'exercice 2024 adopté ce jour présente :

un résultat de fonctionnement excédentaire de :	10 282,27 €
un résultat d'investissement excédentaire de :	3 281,00 €
un solde de restes à réaliser de :	- €

2° rappelle que la décision d'affectation porte sur le résultat de clôture de la section de fonctionnement, s'élevant à 10 282,27 € et qu'il doit être affecté prioritairement de la façon suivante :

- A l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- A la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- A la couverture du besoin de financement des restes à réaliser,
- Pour le solde, soit en excédent de fonctionnement reporté, soit en dotation complémentaire en section d'investissement.

3° Propose d'affecter au budget 2025 les résultats du budget à la clôture de l'exercice 2024 de la façon suivante :

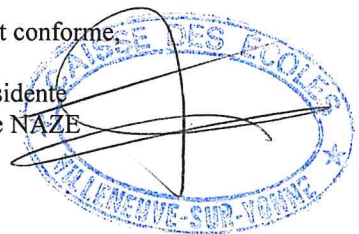
Affectation définitive du résultat de fonctionnement	
Résultat de fonctionnement à affecter	10 282,27 €
Affectation au 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	- €
<b>Affectation au compte 002 - résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>10 282,27 €</b>

Vu le compte administratif 2024,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité décide :

- D'approuver l'affectation des résultats 2024 telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme

La Présidente  
Nadège NAZE



Délibération rendue exécutoire par publication le :